

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1186 autorisant . l'exhumation et le transfert des restes mortels de M. Le Reste (Louis-René).

n° 1186

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1952

Date de publication
31 décembre 1952

Date du numéro
1 février 1952

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de M. Le Reste (Louis-René), décédé le 18 novembre 1956 à bord du T/S « Fernand-Gilabert », et inhumé à Djibouti le 20 novembre 1950, seront transférés au cimetière de Brest (Finistère). Les dépenses occasionnées par l'exhumation et le transfert des restes mortels du défunt jusqu'au lieu de réinhumation seront supportées par la Compagnie de l'Afrique Orientale.